



51 logements sur la friche Yoplait

L'entreprise Yoplait a quitté Ressons-sur-Matz il y a dix ans. L'entreprise a vendu à la commune une parcelle, sur laquelle se trouvaient le parking et la carrière.

Sur le parking de la friche Yoplait, 51 logements intergénérationnels et une crèche verront le jour. L'équipe municipale espère poser la première pierre à l'automne 2018.

Dix ans que l'entreprise Yoplait a quitté la commune de Ressons-sur-Matz. Sur la friche industrielle, un nouveau projet s'apprête à pousser. L'aménageur Linckcity, qui avait déjà œuvré à la réhabilitation du centre-ville, a prévu de construire 51 logements intergénérationnels au niveau du parking.

Les logements seront des T2, des T3 et quelques T4, avec un rez-de-chaussée et un étage. « On a beaucoup de demandes de nos administrés pour ces biens en location qui

manquent cruellement sur la commune », commente Jean-Claude Thibaut, premier adjoint de Ressons-sur-Matz.

S'y ajoutent les nouveaux habitants qui pourraient s'installer, suite à l'agrandissement de FM Logistic et l'installation d'un autre centre de logistique, pourvoyeur de 600 emplois à l'horizon 2019 (notre édition du 20 décembre).

L'OPPOSITION CRITIQUE LA MÉTHODE ET L'EMPLACEMENT

Une crèche de 20 places, sur une

surface de 220 m², devrait compléter le projet, pour un coût de 220 000 euros. « On aura 36 % de subventions de la part du conseil départemental et de la Caisse des allocations familiales », a précisé Alain De Paermentier, le maire, lors du dernier conseil. Il s'agit d'un projet transitoire qui pourra être ensuite rétrocédé à la communauté de communes du Pays des Sources quand elle obtiendra la compétence petite enfance.

Si elle ne remet pas en cause l'intérêt d'un tel projet, l'opposition municipale, menée par Yves Gengel,

s'est cependant prononcée contre la décision, pointant la méthode et l'emplacement. « On a été mis devant le fait accompli par le maire, regrette Yves Gengel. Un seul promoteur immobilier a été contacté. De plus, s'installer sur l'ancien parking ne nous semble pas très judicieux. Il y a déjà un manque de places évident en centre-ville. On aurait dû garder ce parking, qui se trouve à proximité du centre-bourg. »

L'équipe municipale espère poser la première pierre en septembre-octobre 2018. **■ FANNY DOLLÉ**

DÉPOLLUTION L'ÉTÉ PROCHAIN

Concernant les neuf hectares de la friche Yoplait, la démolition et la dépollution du site sont prévues pour l'été prochain. « On a rencontré des promoteurs. Il faut 22 millions d'euros pour réaménager le site, avec un déficit de quatre millions d'euros à prévoir rien que pour les travaux de voirie et réseaux divers », indique le maire Alain De Paermentier. Des travaux sont déjà en cours sur le site afin de remettre la rivière du Matz dans son lit initial, qui se situait sous l'usine.